

Logélia récompense votre fidélité

Formulaire de demande de travaux

Date : _ _ / _ _ / 20 _ _

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone(s) : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ ou _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Mail :

Demande (selon le catalogue au verso de ce document et votre nombre de points *)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Points consultables sur votre avis d'échéance ou en agence*

Votre demande fera l'objet d'une étude de la part de nos équipes et du Conseil de Fidélisation. Le locataire soussigné déclare adhérer sans réserve au règlement des points de fidélité, consultable en agence ou sur le site www.logelia.fr

Signature(s) :

Les informations recueillies dans le formulaire « Votre fidélité est récompensée avec Logélia » (nom, prénom, adresse, numéros de téléphone, mail) sont obligatoires et enregistrées dans un fichier informatisé par **Olivier Pucek, Directeur Général de Logélia Charente** pour **l'instruction et le suivi de votre demande de travaux**.

Ces informations sont destinées **aux personnels de votre agence, au Conseil de Fidélisation** (Directeurs d'agence de Logélia Charente et un représentant de chaque association de locataire) et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : **les entreprises prestataires de Logélia Charente amenées à effectuer les travaux dans le logement**.

Ces informations sont conservées pendant **toute la durée du bail du logement pour lequel vous sollicitez les travaux**.

Conformément aux dispositions européennes et à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, effacer ou limiter en contactant : **Sandrine Meslier, Déléguée à la Protection des Données 10 impasse d'Austerlitz CS 32518 16025 Angoulême ou par e-mail : data@logelia.fr**.

Vous pouvez également vous opposer pour des motifs légitimes, au traitement des données vous concernant, limiter le traitement de données vous concernant ou demander la portabilité de vos données.

Enfin, au-delà des réponses apportées, vous pouvez également déposer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, représentée en France par la Cnil.



barème des travaux d'embellissement financés en fonction du cumul de vos points de fidélité

réfection des murs et du plafond de la cuisine	1 423
réfection des sols PVC de la cuisine	1 920
réfection des murs et du plafond de la salle de bains	950
réfection des sols PVC de la salle de bains	1 440
réfection des murs et du plafond du séjour	2 069
réfection des sols PVC du séjour	3 600
réfection des murs et du plafond de la chambre	1 561
réfection des sols PVC de la chambre	2 300
réfection des murs et du plafond des WC	642
réfection des sols PVC des WC	480
réfection des murs et du plafond de l'entrée ou du dégagement	950
réfection des sols PVC de l'entrée ou du dégagement	1 440
remplacement d'un meuble évier mélaminé	1 300
aménagement d'un placard (1 penderie et 5 étagères ou 4 étagères et 2 portes coulissantes)	2 163
petit équipement pour personne à mobilité réduite (barres de maintien, rehausseur WC, chaise de douche)	535
électrification d'un volet roulant grande baie	1 563